



Assemblée générale

Distr. générale
31 mars 2021
Français
Original : anglais

Soixante-quinzième session
Point 15 de l'ordre du jour
Culture de paix

Lettre datée du 30 mars 2021, adressée au Secrétaire général par la Représentante permanente du Turkménistan auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je vous écris au sujet du Forum international des jeunes pour la paix et la confiance, qui s'est tenu à Achgabat le 29 mars 2021, sous forme de vidéoconférence, et a été organisé conjointement par le Gouvernement turkmène et le Bureau de la Coordinatrice résidente du système des Nations Unies au Turkménistan.

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint l'appel conjoint lancé par les participants au Forum, qui a été adopté à l'issue de la conférence (voir annexe).

Je vous serais reconnaissante de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 15 de l'ordre du jour.

La Représentante permanente,
(Signé) Aksoltan Ataeva



Annexe à la lettre datée du 30 mars 2021 adressée au Secrétaire général par la Représentante permanente du Turkménistan auprès de l'Organisation des Nations Unies

Appel conjoint lancé par les participants au Forum international des jeunes pour la paix et la confiance

Nous, participants au Forum international des jeunes pour la paix et la confiance, qui s'est tenu à Achgabat le 29 mars 2021, sous forme de vidéoconférence, et a été organisé conjointement par le Gouvernement turkmène et le Bureau de la Coordonnatrice résidente du système des Nations Unies au Turkménistan :

Appliquant la résolution [73/338](#) du 12 septembre 2019, dans laquelle l'Assemblée générale des Nations Unies a proclamé 2021 Année internationale de la paix et de la confiance afin de mobiliser les efforts de la communauté internationale en faveur de la paix et de la confiance entre les États, de renforcer le dialogue politique sur la base de la compréhension mutuelle et de la coopération, et de faire régner durablement la paix, la solidarité et l'harmonie,

Rappelant la résolution [2419 \(2018\)](#) du 6 juin 2018 sur les jeunes et la paix et la sécurité, dans laquelle le Conseil de sécurité de l'ONU a réaffirmé le rôle important que les jeunes pouvaient jouer dans la prévention et le règlement des conflits,

Rappelant également la résolution [70/1](#) du 25 septembre 2015, intitulée « Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030 », dans laquelle l'Assemblée générale des Nations Unies a reconnu, pour la première fois, que les enfants et les jeunes étaient des agents du changement et que les objectifs de développement durable étaient intégrés, indissociables et par essence globaux, et qu'ils s'appliquaient donc tous aux jeunes,

Conscients de l'importance de la Déclaration et du Programme d'action en faveur d'une culture de paix, adoptés le 13 septembre 1999 par l'Assemblée générale des Nations Unies, qui sont le cadre universel dans lequel la communauté internationale, particulièrement le système des Nations Unies, doit promouvoir une culture de paix et de non-violence pour le bien de l'humanité, en particulier celui des générations à venir,

Conscients également de la nécessité d'associer en permanence les jeunes à tous les efforts déployés par le système des Nations Unies et l'ensemble de la communauté internationale en faveur du maintien et de la consolidation de la paix, de la médiation, de la prévention des conflits, du développement durable, de la promotion de la dignité humaine et des droits humains, de la démocratie, de l'état de droit et de l'égalité des genres, aux niveaux national et international, efforts qui contribuent grandement à une culture de paix,

Remerciant le Gouvernement turkmène et les entités des Nations Unies concernées pour la qualité de l'organisation du Forum international des jeunes pour la paix et la confiance,

Invitons les participants au Forum de la jeunesse du Conseil économique et social prévu les 7 et 8 avril 2021 :

À consolider le mouvement mondial en faveur d'une culture de paix et de confiance à la suite de la Décennie internationale de la promotion d'une culture de la paix et de la non-violence au profit des enfants du monde (2001-2010) et à entamer une nouvelle décennie internationale de la promotion d'une culture de paix et de confiance ;

À engager les gouvernements nationaux à continuer d'associer davantage les organisations et associations de jeunes à leurs activités en faveur d'une culture de paix et de confiance à tous les niveaux ;

À encourager la communauté internationale à multiplier les activités d'éducation à la paix et à la citoyenneté mondiale, notamment dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action s'inscrivant dans la quatrième phase du Programme mondial d'éducation dans le domaine des droits de l'homme, afin de mieux faire comprendre aux jeunes des valeurs telles que la paix, la confiance, l'ouverture, l'inclusion et le respect mutuel, qui sont essentielles au développement d'une culture de paix, ainsi qu'à dispenser aux enfants, dans les écoles, une éducation adaptée à chaque âge qui favorise une culture de paix et de non-violence en accordant notamment une place à la compréhension de l'autre, au respect et à la tolérance ;

À saluer l'initiative du Gouvernement turkmène visant à convoquer régulièrement des Forums internationaux pour la paix et la confiance afin de fournir aux jeunes la plateforme institutionnelle dont ils ont besoin pour promouvoir la paix et la confiance grâce à la compréhension, à la coopération et au dialogue interculturels et interreligieux.

Achgabat, le 29 mars 2021
